



**DOSSIER
DE PRESSE**



**30 octobre
Hôtel
du Département**

Le Département partage la culture

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Lorsqu'en 1998 le Prix littéraire de l'océan Indien a été initié par le Département de La Réunion et la Commission de l'océan Indien, les deux institutions souhaitaient naturellement que le concours d'écriture organisé à cette occasion connaisse un grand rayonnement.

Les premières éditions ont été à cet égard encourageantes, l'Organisation internationale de la Francophonie nous a rejoint, le jury se renouvelle, la confiance de notre partenaire éditorial se confirme, et la participation ne faiblit pas.

C'est donc avec enthousiasme que cette nouvelle édition est lancée aujourd'hui.

Heureux d'accompagner ce besoin viscéral de dire le monde ou de l'imaginer, ou les deux ; de donner à lire notre singularité ou notre universalité, ou les deux ...

Et surtout, notre attachement commun à faire entendre des voix, des textes, des mots... ensemble !

Quel magnifique défi pour cette 4^{ème} édition du Prix Indianocéanie !

Cyrille Melchior
Président du Conseil départemental

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COI



« S'il y a une chose qui relie nos îles de l'Indianocéanie, c'est bien la culture. Elle s'entend dans nos manières de parler français aux côtés de nos langues nationales, elle exprime la diversité humaine de nos îles. Le Prix Indianocéanie organisé par la COI et le Conseil départemental de La Réunion, avec la collaboration de l'Organisation internationale de la Francophonie, est une initiative qui permet de célébrer notre diversité et de raconter les histoires de notre région. Depuis 2018, ce prix littéraire s'affirme comme l'un des principaux événements du livre de la région. Il a permis de faire connaître des talents dont les romans ont connu une belle trajectoire au-delà de l'Indianocéanie. C'est une preuve que nos écrivains racontent des histoires qui ont quelque chose d'universel. Je souhaite que cette 4^{ème} édition du Prix Indianocéanie, après le succès d'une édition spéciale jeunesse l'année dernière, connaisse un enthousiasme encore plus important de la part de toutes celles et tous ceux qui aiment écrire et qui ont envie de raconter nos îles. »

Edgard Razafindravahy
Secrétaire général de la COI

PRÉSENTATION DU CONCOURS

Qu'est-ce que le Prix Indianocéanie ?

Créé en 2018, le Prix Indianocéanie a pour objectifs de :

- valoriser le patrimoine commun des cinq îles membres de la Commission de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles) ;
- mettre en exergue les talents littéraires de ces régions ;
- promouvoir la langue française ;
- susciter le goût pour la lecture et la création littéraire.



Présentation du concours

Ce qu'il faut retenir...

L'appel à écritures est ouvert jusqu'au **15 février 2025**.

L'appel est ouvert aux candidats :

- âgés de plus de 18 ans, à la date de soumission de son œuvre ;
- résidant dans un des pays membres de la COI, à savoir : Union des Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et Seychelles.

L'œuvre devra être écrite en français. Les genres littéraires retenus sont : le conte, le théâtre, la poésie, les nouvelles et le roman.

L'œuvre soumise doit être originale, inédite et individuelle. Elle ne doit pas avoir été déjà publiée, primée, ou soumise à l'édition précédente du Prix Indianocéanie. La transmission du manuscrit se fera sous forme électronique à la COI.

Les membres du jury, nommés par les États membres de la COI, sont chargés de désigner le lauréat du Prix Indianocéanie.

Le texte primé sera édité à environ **500 exemplaires**.



RETOUR SUR LES TROIS PREMIÈRES ÉDITIONS

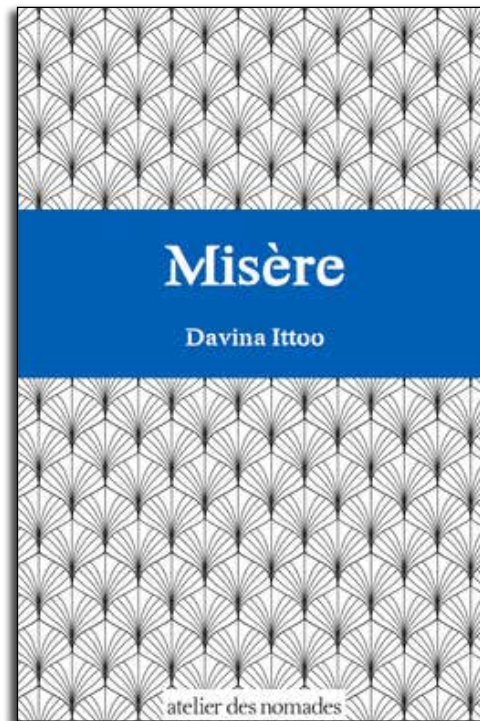
2018

Jean-Pierre Haga Andriamanampandry
pour le roman "Le Jumeau"



2019

Davina Ittoo
pour le roman "Misère"



2021

Sharon Paul
pour le roman "Le Cantique du rasta"



PRÉSENTATION DU CONCOURS



COMMISSION DE
L'Océan INDIEN

Créée en 1982, la Commission de l'océan Indien est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs dont la culture, la protection du patrimoine et le renforcement des industries culturelles et créatives.



La COI a reçu le soutien de l'OIF et de son Bureau régional pour l'océan Indien dès l'organisation de la troisième édition du Prix Indianocéanie. Ce partenariat est une mise en œuvre de l'accord-cadre de coopération signé le 9 juin 2016 entre la COI et l'OIF. L'accord-cadre définit le domaine « linguistique, culturel et éducatif » comme l'un des domaines de coopération privilégiés, l'objectif étant de « pouvoir lancer des opérations conjointes de promotion des littératures francophones de l'océan Indien, dans le cadre de manifestations culturelles internationales ou en s'appuyant sur les réseaux de centres de lecture et d'animation culturelle ».



Portant une politique culturelle active avec une forte dimension régionale, le Conseil départemental de La Réunion s'est associé à la COI pour concevoir le Prix Indianocéanie. Depuis 2018, le Conseil départemental participe activement à l'organisation du prix qui a récompensé trois lauréats de la région et 1 lauréat « Jeunesse ». L'action culturelle du Conseil départemental de La Réunion s'inscrit dans une volonté de promouvoir la diversité culturelle de La Réunion et plus largement de la région dans une optique de proximité et d'inclusion sociale.



INFORMATIONS

Direction de la Communication

Raphaël Ortscheidt • 0693 889 733

raphael.ortscheidt@cg974.fr

Direction de la Culture

Claudine François • 0692 974 280

claudine.francois@cg974.fr

